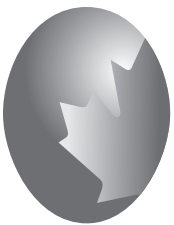




**Les Producteurs d'œufs d'incubation
du Canada**
Rapport annuel 2018





Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

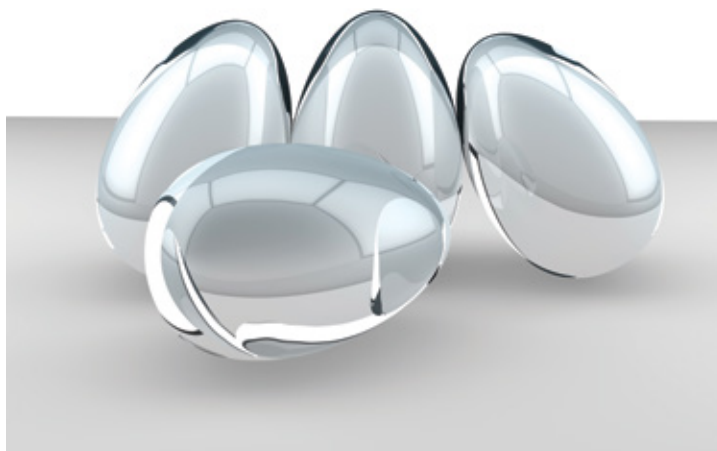
Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : info@chep-poic.ca

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>

Table des matières

Message du président.....	2
Rapport du directeur exécutif.....	3
Conseil d'administration et Comité de direction.....	5
Examen du marché canadien des œufs d'incubation.....	6
Évolution du Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI ^{MC}).....	10
Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair.....	12
Comité de gestion de la production.....	13
Comité aviseur.....	14
Comité des finances.....	16
Comité de la recherche.....	17
Suppléants et gérants des provinces.....	19
Permanents des POIC et représentant des GO-5 auprès de l'OMC.....	20
États financiers des POIC au 31 décembre 2018.....	21



Message du président

C'est vers le milieu des années 1980 que les POIC ont été créés, et l'objectif de leurs dirigeants était d'améliorer la stabilité et la prévisibilité pour les producteurs d'œufs d'incubation du Canada. À l'époque, le gouvernement canadien voyait dans la gestion de l'offre un mécanisme pour remédier à l'incertitude et au désordre qui régnaient dans le secteur des œufs d'incubation. Ce système est la pierre angulaire du succès du secteur agricole de nombreuses collectivités du Canada.

En 2018, cet objectif de stabilité perdure. Les récents accords commerciaux suscitent certes chez nous quelques inquiétudes, mais l'équipe des POIC continue à collaborer avec ses partenaires de la gestion de l'offre pour faire valoir les attributs positifs que ce système offre à tous les Canadiens. Notre industrie bénéficie également des programmes actualisés que les POIC ont terminé en 2018. La modification de notre PCQOIM^{MC} [notre programme de salubrité des aliments] nous a fait augmenter les mesures pour garantir la qualité des œufs compte tenu de la nouvelle réalité qui a entraîné la réduction de l'utilisation des antibiotiques. Il faut aussi considérer le Programme de soins aux animaux récemment révisé comme un facteur important contribuant à la stabilité et à la prévisibilité pour les producteurs sur le marché. Je suis certain que l'adoption de ces programmes atténuera les déclarations négatives des médias à notre endroit en garantissant de saines pratiques de production dans notre secteur.

Notre office national a consacré beaucoup d'énergie en 2018 aux politiques de pleine utilisation de son allocation de production intérieure d'œufs. Je crois que nous avons réussi dans ce domaine, mais nous devons continuer à investir dans l'infrastructure de notre industrie. Nos collègues les producteurs de poulet ont comme priorité stratégique de faire augmenter la consommation par habitant. S'ils y

parviennent, nous devons continuer à accroître notre capacité de production d'œufs d'incubation dans l'ensemble du Canada pour approvisionner le marché.

Cela étant, que nous réserve 2019? Un nouveau plan stratégique pour les POIC est en cours d'élaboration, et le développement des relations en sera la pierre angulaire. Représenter tous les producteurs d'œufs d'incubation du Canada reste également un but des POIC. Nous sommes certains que la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick deviendront membres de l'Office le moment venu.

Réduire la présence des agents pathogènes dans le secteur avicole est à l'heure actuelle une question importante à l'ACIA et à Santé Canada, ce qui entraînera probablement de nouveaux prélèvements à la ferme et, en tant que producteurs, nous devons apporter notre contribution.

À titre de président et au nom du conseil d'administration, j'exprime ma reconnaissance au personnel du bureau national. Avec l'arrivée d'un nouveau directeur exécutif et d'une

nouvelle agente du bien-être des animaux en 2018, toute l'équipe a contribué à assurer une transition professionnelle en douceur, et elle continue à m'aider dans mon rôle de président. Je remercie encore une fois les permanents pour cette excellente année et pour avoir rendu très agréable ma tâche de président.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2019 et au-delà.

Salutations cordiales,



Jack Greydanus
Président des POIC



Jack Greydanus
Président



Rapport du directeur exécutif

C'est un honneur pour moi d'avoir eu la possibilité de me joindre aux POIC en avril dernier et je suis reconnaissant aux permanents dévoués et hautement qualifiés, aux administrateurs, aux suppléants et aux membres des POIC, qui m'ont permis d'assumer en douceur mon nouveau rôle. L'année 2018 a été marquée par des réalisations importantes, mais aussi par des défis pour l'industrie à l'horizon 2019.

Parmi les faits marquants, je citerai le lancement du site Web des POIC mis à niveau pour offrir à l'industrie une apparence plus moderne et aux parties prenantes intéressées une information plus complète. Nous avons largement consulté nos membres et entrepris avec eux un examen approfondi pour actualiser le Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC en 2018 afin que toutes les provinces membres soient en mesure de lancer en 2019 le nouveau programme à la ferme national et vérifié. Ce programme prouvera l'engagement de nos producteurs envers le soin des animaux à nos partenaires de la chaîne de valeur et au-delà. Cette année, nous avons aussi apporté quelques révisions au PCQOIM^{MC}, sur la qualité des œufs, qui entreront en vigueur en 2019.

Les POIC continuent à investir dans la recherche sectorielle, et plusieurs questions liées à l'ammoniac sont clairement apparues comme prioritaires au cours de l'année. D'ici l'annonce de la troisième Grappe scientifique en aviculture, nous avons la ferme intention de continuer à améliorer notre industrie par la recherche.

En 2018, les négociations ont été intensives et constantes en vue de conclure l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) qui remplacera l'ALENA. Les POIC ont suivi ces négociations de près sur le terrain et continuent à surveiller les démarches de ratification en cours. Dans le nouvel accord, le niveau d'accès des œufs d'incubation et des poussins reste le même qu'avec l'ALENA à l'heure actuelle.

L'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est entré en vigueur le 30 décembre 2018, et les modalités d'accès de la deuxième année s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2019. Aucun des pays qui sont parties au PTPGP ne bénéficie d'approbation réglementaire pour exporter des œufs d'incubation au Canada, mais c'est un sujet que les POIC suivront de près dans les prochaines années. Nous pensons que l'accès accordé au poulet sera entièrement utilisé.

L'industrie s'est aussi vu imposer en décembre 2018 l'exigence de n'utiliser des antibiotiques médicalement importants à la ferme que sur ordonnance vétérinaire et subit des pressions incessantes de la part de l'industrie et du gouvernement concernant l'utilisation responsable des antimicrobiens. Les POIC font régulièrement valoir l'absence d'approbation réglementaire efficace pour les produits de remplacement des antimicrobiens au Canada et font pression pour que les producteurs canadiens aient accès aux mêmes technologies et produits que les producteurs d'autres pays. Ce sera indispensable au maintien de la qualité étant donné l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie 2 (à la fin de 2018) et de catégorie 3 (en 2020) pour le poulet à chair.

L'industrie subit également des pressions croissantes pour agir face aux risques de salmonelloses, et cela a donné lieu à un regain d'activité de plusieurs groupes de travail de l'industrie et de groupes mixtes industrie-gouvernement à la fin de 2018. Réduire le risque de maladies d'origine alimentaire chez les humains est une question importante, qui exige une approche de toute la chaîne de valeur pour que des mesures de prévention soient prises à tous les échelons. La publication du projet fédéral de *Règlement sur les couvoirs*, qui prévoit d'instaurer des analyses de détection de *Salmonella* Enteritidis, a encore une fois été reportée.



Drew Black
Directeur exécutif



Rapport du directeur exécutif

Je tiens aussi à souligner la chaleureuse hospitalité que nous avons reçue au cours de notre réunion d'été à Halifax (Nouvelle-Écosse). Les POIC continuent à épauler les producteurs néo-écossais qui ont élaboré un plan de commercialisation pendant l'année 2018 et sont maintenant en train de rédiger un règlement.

Pour finir, en 2018 nous avons lancé le nouveau processus de planification stratégique des POIC, qui aboutira à une nouvelle orientation de l'organisation pour les cinq prochaines années lorsque nous l'aurons mené à bien en 2019. Les POIC s'efforcent de faire avancer l'industrie, d'accomplir leur mission – qui est de garantir un approvisionnement fiable en

œufs d'incubation de poulet à chair de qualité aux couvoirs canadiens – et d'utiliser 100 % de l'allocation nationale, et ce document de planification devrait nous permettre de mesurer nos progrès et de maintenir le cap.

Cordialement,



Drew Black
Directeur exécutif



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Mission

Garantir aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet de chair de qualité.



Conseil d'administration



Debout de gauche à droite :

Dean Penner, Manitoba;

Ernie Silveri, FCC;

Gary Van Klei, Alberta;

Joe Neels, Colombie-Britannique;

Christian Trottier, FCC;

Mark Woods, Ontario

Assis de gauche à droite :

Cyslain Loyer, vice-président,
Québec;

Jack Greydanus, président;

Brian Bilkes, deuxième
vice-président, Saskatchewan

Comité de direction



De gauche à droite :

Cyslain Loyer, vice-président,
Québec;

Jack Greydanus, président;

Brian Bilkes, deuxième
vice-président, Saskatchewan

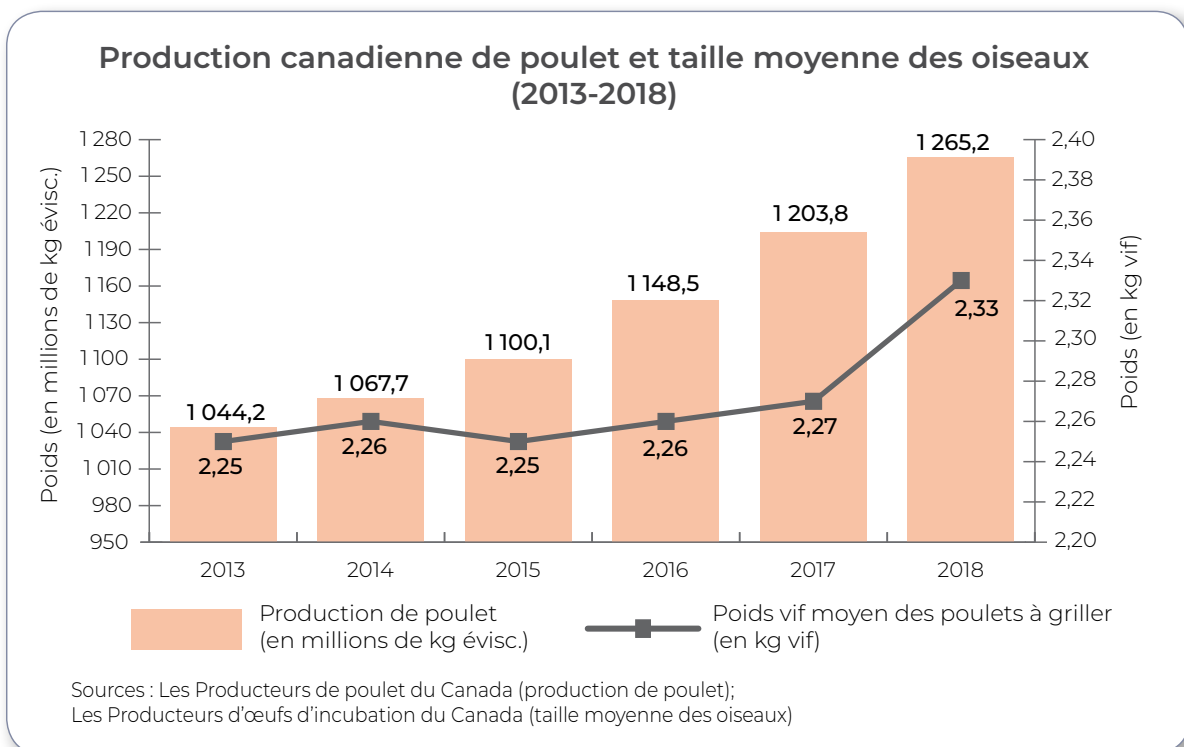
Drew Black, directeur exécutif



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

L'industrie canadienne des œufs d'incubation a commencé 2018 sur une base positive avec des signaux forts de la demande des consommateurs et une position favorable du poulet par rapport aux secteurs des viandes concurrentes. La situation du marché signalée au début de l'année laissait supposer que le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair connaîtrait encore une année de forte croissance. Malgré un incendie de poulailler signalé fin 2017 en Saskatchewan et les maladies déclarées au Québec au cours de l'année, l'industrie a pu tirer profit de la situation favorable du marché. Les couvoirs ont mis davantage d'œufs canadiens en incubation et les importations ont diminué, ce qui a fait augmenter la production intérieure d'œufs d'incubation.

Les allocations initiales 2018 d'œufs d'incubation de poulet à chair fixées en mars 2017 reposaient sur une production estimative de poulet de 1 232 millions de kilogrammes, ce qui correspondait à une croissance de 2,3 % par rapport à la production 2017 de 1 203,8 millions de kilogrammes. En juillet 2017, la production estimative 2018 de poulet est passée à 1 261 millions de kilogrammes et est restée inchangée en novembre 2017 et en mars 2018. Compte tenu de l'amélioration de la situation du marché en juillet 2018, les allocations finales 2018 d'œufs d'incubation de poulet à chair ont été fondées sur une production estimative de poulet de 1 265 millions de kilogrammes, soit une augmentation de 5 % par rapport à la production 2017. Au final, la production de poulet 2018 s'est élevée à 1 265,2 millions de kilogrammes, soit 5,1 % de plus que l'année précédente et 0,2 million de kilogrammes de plus que la projection de juillet.



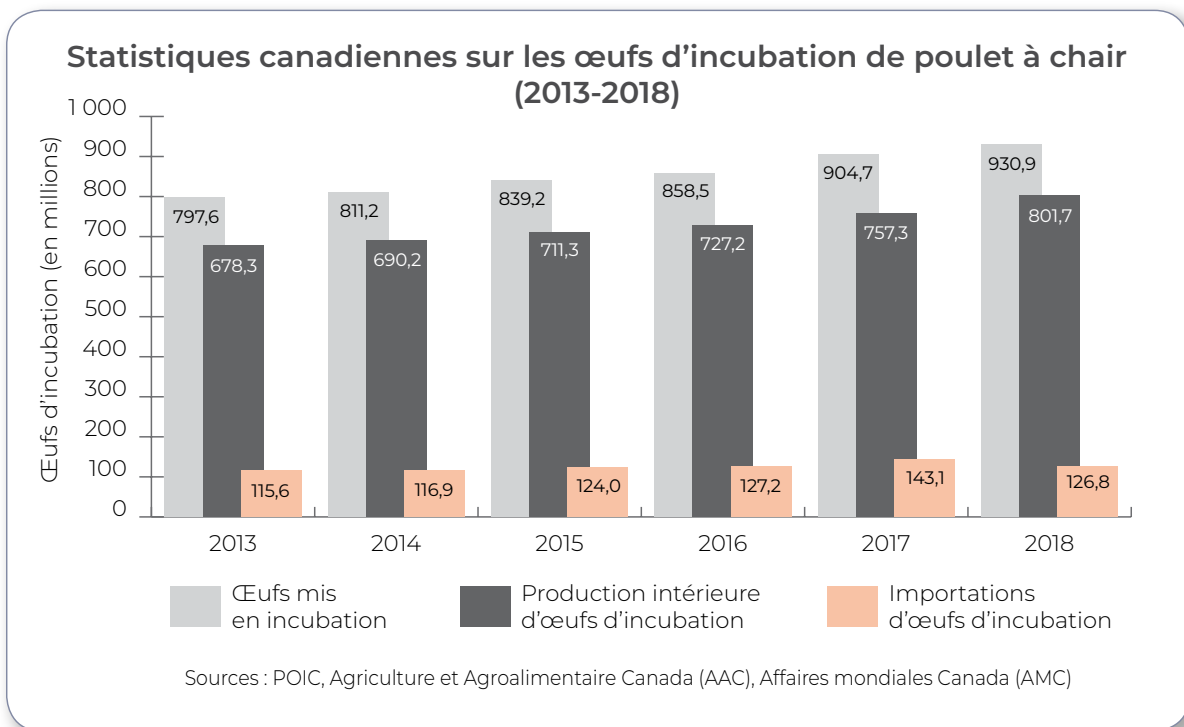
Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les couvoirs canadiens ont mis au total 930,9 millions d'œufs de poulet à chair en incubation en 2018, soit 26,3 millions de plus qu'en 2017 (+ 2,9 %). Par ailleurs, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 801,7 millions dans l'ensemble du Canada, dépassant de 44,3 millions (+ 5,9 %) celle de l'année précédente et totalisant 101 % de l'allocation finale 2018 des POIC.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair ont diminué de près de 16,3 millions d'œufs (- 11,4 %) par rapport à l'an dernier alors que les importations de poussins de type chair ont augmenté de près de 2 millions (+ 8,1 %). De ce fait, les importations 2018

combinées ont diminué de près de 13,8 millions d'équivalent œufs (- 7,9 %) par rapport à 2017. Prises globalement, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont représenté 91,8 % du contingent tarifaire (CT) accordé aux couvoirs en 2018, et les importations de poussins de type chair, 115,4 % du CT.

En 2018, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 5,9 % par rapport à 2017, la production s'étant améliorée dans sept des huit provinces productrices. Au total, la production intérieure des six provinces membres a atteint 99,4 % des allocations finales 2018.



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Production et importations d'œufs d'incubation de poulet à chair

En 2018, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair du Canada a augmenté de 44,3 millions d'œufs (+ 5,9 %) par rapport à 2017. À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie-Britannique a progressé de 7,8 millions d'œufs (+ 7 %) alors que les importations ont diminué de 6,7 %; c'est ainsi que 6,1 millions (4,4 %) de plus d'œufs ont été mis en incubation au cours de l'année. En Alberta, la production intérieure a augmenté de 3,8 millions d'œufs (+ 4,8 %) et la province a importé 5,1 % d'œufs en plus pour mettre en incubation 4,3 millions d'œufs (4,5 %) en plus. La production de la Saskatchewan a diminué de près de 0,9 million d'œufs (- 3 %) alors que ses importations ont augmenté de

17,8 %, et à la fin de l'année, 0,5 million d'œufs (+ 1,3 %) de plus ont été mis en incubation. Ces tendances viennent à la suite de l'incendie de décembre 2017 qui a touché la production d'un établissement de la Saskatchewan. La production du Manitoba a progressé de plus de 2,8 millions d'œufs (+ 7,8 %) tandis que les importations ont chuté de 21,9 %, et la province a mis près de 1 million (+ 2,2 %) d'œufs de plus en incubation. En Ontario, la production a augmenté de 9,4 millions d'œufs (+ 3,9 %) et les importations de 8,4 %, d'où 11,3 millions d'œufs de plus (+ 4,3 %) mis en incubation. La production intérieure du Québec a connu une forte augmentation, de plus de 16,4 millions d'œufs (8,3 %), tandis que les importations de la province ont diminué de 25,4 %, et 0,7 million d'œufs de plus (+ 0,3 %) ont été mis en incubation.

Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet de chair (en 000 d'œufs)

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
2018	119 124	83 785	27 572	38 174	247 670	214 541	37 455	33 352	801 673
2017	111 326	79 947	28 437	35 399	238 277	198 116	33 882	31 951	757 336
2016	105 379	74 024	29 422	35 521	225 316	194 813	31 212	31 466	727 154
2015	99 033	71 750	28 443	32 670	213 722	199 802	28 506	37 332	711 257
Variation en %									
18/17	7,0	4,8	(3,0)	7,8	3,9	8,3	10,5	4,4	5,9
17/16	5,6	8,0	(3,3)	(0,3)	5,8	1,7	8,6	1,5	4,2
16/15	6,4	3,2	3,4	8,7	5,4	(2,5)	9,5	(15,7)	2,2

Sources : POIC, AAC

Le poids vif moyen des poulets à chair produits au Canada en 2018 a été de 2,33 kg vif par oiseau, en hausse par rapport à celui de 2,27 kg de l'année

précédente, les gains ayant été les plus importants en Nouvelle-Écosse (+ 8,2 %) et en Colombie-Britannique (+ 4 %).

Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation de poulet de chair

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Importations totales (combinées)									
(en 000 d'œufs)	30 171	15 786	12 425	6 658	43 866	49 585	0	2 192	160 684
% de variation 18/17	(6,9)	3,9	12,1	(23,8)	18,9	(23,8)	(100,0)	(54,3)	(7,9)
Production de poulet									
(en 000 de kg évisc.)	186 061	122 550	45 972	51 510	426 378	335 697	42 562	54 474	1 265 204
% de variation 18/17	8,2	6,4	1,3	2,6	6,2	2,3	4,3	7,6	5,1
Poids moyen des poulets à griller									
(en kg vif par oiseau)	2,21	2,27	2,18	2,04	2,41	2,39	2,39	2,38	2,33
% de variation 18/17	(4,0)	1,5	1,6	0,1	2,2	3,0	8,2	3,0	2,7

Sources : POIC; AAC; PPC



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Recettes monétaires agricoles et prix-producteurs

En 2018, le total des recettes monétaires agricoles réalisées par les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 10,2 % pour s'élever à 349,6 millions de dollars, alors qu'il avait été de 317,3 millions de dollars en 2017. Le prix moyen 2018 du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs s'est échelonné de 51,91 cents en Ontario à 58,06 cents en Saskatchewan.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs

	Recettes monétaires		Prix producteurs des œufs d'incubation	
	2018 en 000 \$	% de variation 18/17	¢ par poussin vendable (moyenne 2018) ¹	% de variation 18/17
Colombie-Britannique	53 356	7,7	55,39	0,8
Alberta	39 076	8,9	57,76	4,3
Saskatchewan	12 935	1,5	58,06	4,8
Manitoba	17 482	12,9	56,74	5,0
Ontario	103 904	9,3	51,91	5,3
Québec	92 377	13,3	53,29	4,9
Nouvelle-Écosse	16 143	15,8	–	–
N-B/IPÉ/T-N	14 336	9,1	–	–
CANADA	349 608	10,2	55,52	4,2

Sources : POIC (recettes monétaires agricoles); offices provinciaux (prix)

¹ Le prix par poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie d'œufs d'incubation de poulet de chair en 2018

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Producteurs d'œufs d'incubation	54	28	10	23	75	37	12	4	243
Couvoirs	10	4	2	4	7	5	3	3	38
Taille moyenne des fermes (en millions d'œufs)	2,2	3,1	2,8	1,7	3,3	5,8	3,1	8,5	3,3

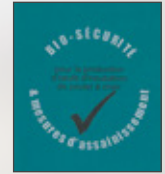
Sources : offices provinciaux, POIC.



Évolution du Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC})

1996

En 1996, l'OCCOIPC a publié son premier ensemble de mesures pour l'industrie intitulé *Bio-sécurité et mesures d'assainissement pour la production d'œufs d'incubation de poulet à chair*. La grande priorité du programme était la sécurité humaine et la protection des troupeaux contre les maladies comme les salmonelloses tout en maintenant la rentabilité des producteurs.



2004

PCQOI^{MC}

En 2004, le PCQOI^{MC} a été officiellement lancé après avoir réussi l'examen technique, partie 1, de l'ACIA. Le PCQOI^{MC} a développé la plupart des mesures prévues à l'origine, en 1996. C'est l'approche du HACCP qui a été suivie et qui comporte des audits à la ferme effectués par des auditeurs formés. Des mesures provinciales d'application ont été introduites avec le temps pour garantir la crédibilité du programme en faisant en sorte qu'il reste pratique pour les producteurs.

Fin de l'examen technique du Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}) par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

27 octobre 2004

La phase de l'examen technique du Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}) par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) dans le cadre du programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme vient de se terminer avec succès.



Le PCQOI^{MC} sera mis en œuvre par les producteurs canadiens d'œufs d'incubation de poulet à chair afin de garantir que seuls des produits sûrs et de qualité quittent leurs bâtiments. Fondé sur le HACCP, ce programme constitue un lien important de la stratégie de salubrité des aliments 'du producteur au consommateur' de l'industrie avicole canadienne. Il fera

l'objet de révisions fréquentes et sera régulièrement mis à jour pour prendre en compte les nouveaux règlements et résultats de la recherche scientifique. Les documents du programme actualisés seront disponibles électroniquement, sur CD et sur le site Web de l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC), www.cbhema.com.

Le PCQOI^{MC} a aussi été conçu de façon à être d'utilisation pratique à la ferme puisqu'il a été élaboré par des producteurs et des experts de l'industrie, et a fait l'objet d'essais-pilotes dans des fermes canadiennes. Le programme offre aux producteurs un ensemble complet de bonnes pratiques de production (BPP) génériques visant la sécurité sanitaire des aliments. Ces BPP sont fondées sur les bonnes pratiques de production qui existaient déjà dans l'industrie

canadienne des œufs d'incubation et incorporent les pratiques figurant dans le document *Bio-sécurité et mesures d'assainissement pour la production d'œufs d'incubation de poulet à chair* conçu en 1996 par l'OCCOIPC. Elles aident les producteurs à inscrire dans des registres tous les contrôles qui sont faits 'en disant ce qu'ils font, en faisant ce qu'ils disent et en le prouvant'.

Les producteurs seront formés pour la mise en œuvre du programme et son adaptation à leur exploitation. Lorsqu'ils auront rempli les registres voulus pendant trois mois, ils pourront demander une vérification de la salubrité des aliments à la ferme. Après cette première accréditation, les producteurs devront subir d'autres vérifications pour conserver leur homologation.

Le programme n'aurait pas pu être réalisé sans le travail énorme du comité technique du PCQOI^{MC} composé de deux producteurs d'œufs d'incubation et du vétérinaire des couvoirs qui s'est aussi occupé du programme HACCP des couvoirs.

« À titre de producteurs, nous avons la responsabilité de conserver la réputation que nous avons de produire des aliments sûrs au Canada. Nous devons pouvoir montrer aux consommateurs l'excellent travail que nos producteurs ont toujours fait. Notre industrie s'engage à s'améliorer en permanence. Les gros efforts de l'industrie pour mettre au point ce programme sont enfin reconnus comme ils le méritent. »



2005

La certification PCQOI^{MC} d'un premier producteur est annoncée en 2005.

Première exploitation certifiée PCQOI!

L'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulets à chair (OCCOIPC) est fier de vous informer que Dave et Louise Loewen ainsi que leur fils Kai, de Louise Anne Farms Ltd., ont obtenu leur certification en vertu du Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI), qui est relié au programme national de sécurité des aliments à la ferme.

Les Loewen élèvent environ 15 000 reproducteurs de poulets à chair et leur ferme est située dans le comté de Maniké à Abbotsford, en Colombie-Britannique. Ils sont en affaires depuis 1998 et avec toute la famille d'habitant dans la région, en 2004, Kai l'un des plus jeunes de la famille, lui-même à la tête de la production et récolte des œufs d'incubation et est mis en œuvre le PCQOI dans leur exploitation.

Leur démarche
Dave, Louise et Kai Loewen ont commencé à mettre en place le PCQOI en novembre 2004. Une exploitation qui avait consacré des dépenses pendant six mois sans avoir de retour immédiat d'une vérification à la ferme menant à la certification. Les Loewen ont intégré les documents prescrits dans le PCQOI à leurs données opérationnelles de production, notamment en ce qui a trait à la température de la chambre à œufs, aux vérifications du 10 des œufs et aux registres des produits chimiques utilisés à la ferme. «Nous sommes très fiers à propos de notre certification. Ça fait partie de notre routine et de nos opérations. C'est allé, après Kai, environ 75 % des informations requises étaient déjà gérées par nous.»

Angèle Rydler de la Commission des œufs d'incubation de la Colombie-Britannique a aidé les Loewen à préparer le plan des lieux et le système des bâtiments. À l'égard des autres possibilités de certification et à trouver des solutions adaptées à leur exploitation.

Les méthodes de fonctionnement normalisées (MNF) relatives à l'assainissement des bâtiments, à la lutte antiparasitaire et aux mesures d'urgence en cas de problème lié à la salubrité des aliments ont aussi été personnalisées pour convenir aux pratiques utilisées couramment à la ferme des Loewen.

«Le plus en plus confiants.»
Louise Loewen estime que la mise en place du programme accroit leur confiance envers les méthodes qu'ils utilisent. «Nous savons que ce ne sera pas tout est noté par écrit», dit-elle. «Cela prouve aussi à intégrer le programme à leurs activités quotidiennes, d'élever les animaux, annuellement à une vérification à la ferme complète des aliments. Les producteurs d'œufs d'incubation de la Colombie-Britannique doivent avoir mis en place le PCQOI pour juillet 2006.

Le programme PCQOI a fait l'objet d'un examen technique par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en novembre 2004.

De gauche à droite: Louise Loewen, Angèle Rydler (présidente), Kai Loewen et Dave Loewen devant un poulailler à la ferme.
Programme canadien de qualité des œufs d'incubation

« À titre de producteurs, nous avons la responsabilité de conserver la réputation que nous avons de produire des aliments sûrs au Canada. »

Ed De Jong, président, OCCOIPC

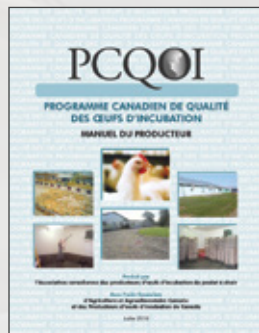
2006



Après l'épisode de grippe aviaire de 2004, le PCQOI^{MC} est révisé en 2006; d'autres exigences de biosécurité y sont ajoutés.

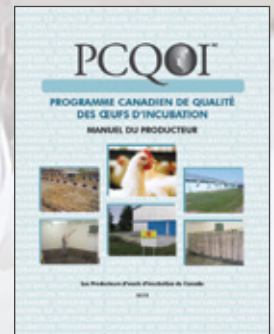
2010

En 2010, à la suite des commentaires fournis par les offices provinciaux et les producteurs, le PCQOI^{MC} est révisé afin d'incorporer de nouvelles exigences, ainsi que des précisions sur la biosécurité et la salubrité des aliments.



Depuis 2015

En 2015, le travail porte surtout sur les exigences supplémentaires visant l'utilisation responsable des antimicrobiens et la suppression en mai 2015 de l'utilisation préventive des antibiotiques de la catégorie I pendant la vie des troupeaux.



Le programme est actualisé en 2018 avec l'ajout de nouvelles exigences visant à améliorer la qualité des œufs afin de prouver l'engagement des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair à réduire la nécessité des antibiotiques le long de la chaîne d'approvisionnement.



Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

Cette année, l'ACPOIPC a surtout travaillé sur la définition et la mise en œuvre d'un mandat pour l'association des producteurs. Un atelier dirigé par un animateur a eu lieu en novembre pour donner aux membres des indications et des conseils sur la suite afin de mieux utiliser nos ressources. Le travail sur le mandat se poursuivra en 2019.

Nous avons aussi cherché au cours de nos réunions à formuler des recommandations pour l'allocation, la circulation des œufs ainsi que pour de nombreuses autres questions dont la baisse du taux d'éclosion en Amérique du Nord et les politiques d'arrêt de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie 1 pour le poulet à chair. L'ACPOIPC a également fait des mises à jour régulières aux réunions des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC).

Les programmes pour étudiants sont toujours très appréciés par les producteurs et leurs familles.

Melissa Sinnige de Guelph (Ontario) a ainsi pu participer à la Table pancanadienne de la relève agricole en février. Ses commentaires sur cette expérience ont été très positifs et elle continue à s'impliquer dans l'expansion de notre industrie.

Le concours de dessin fait ressortir les artistes des familles de producteurs et reste un grand favori. Cette initiative continue à fournir les illustrations pour la collection de cartes de Noël des POIC. La grande gagnante a été Annette Bilkes et c'est son dessin qui ornaît la carte envoyée au premier ministre du Canada, Justin Trudeau.

Je tiens à remercier les membres de leur soutien et de leur dévouement constants.

Cordialement,



Robert Massé
Président



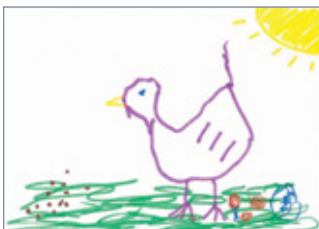
Robert Massé
Président



Conseil d'administration de l'ACPOIPC

Robert Massé, président, Québec
Allan Mulder, vice-président, Colombie-Britannique
Jeff Notenbomer, Alberta
Mike Wurtz, Saskatchewan
Murray Klassen, Manitoba
Ed Mosterd, Ontario

Gagnants du concours de dessin



Gagnante – Catégorie 2-4 ans
Isla Van Dieten, Ontario



Gagnant – Catégorie 5-7 ans
Jaysen Van de Velde, Alberta



Gagnante – Catégorie 8-11 ans
Claire Bilkes, Saskatchewan



Gagnante – Catégorie 12-14 ans
Grande gagnante du concours de dessin
Annette Bilkes, Saskatchewan



Comité de gestion de la production

Mandat : Le Comité de gestion de la production (CGP) est chargé de donner des conseils et de faire des recommandations au conseil d'administration des POIC sur toutes les questions de production des œufs d'incubation de poulet à chair liées à la salubrité des aliments, à la santé des animaux, au soin des animaux et à la gestion nationale des urgences.

Salubrité des aliments et utilisation des antimicrobiens

Le Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}), qui est le programme de salubrité des aliments à la ferme des POIC, a été mis à jour en 2018 pour améliorer la qualité des œufs en partant des exigences en place pour le tri, la manipulation, le lavage et l'entreposage des œufs. Ces changements ont été apportés en collaboration avec les offices provinciaux et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ils entreront en vigueur pour les audits à partir du 1^{er} janvier 2019. La *Fiche des troupes de réforme* des POIC a été actualisée en prévision du nouveau *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* qui doit entrer en vigueur le 15 janvier 2019 et régir un large éventail d'activités, notamment l'inspection des viandes.

Nous avons continué à nous occuper des agents pathogènes d'origine alimentaire, en particulier de *Salmonella* Enteritidis (SE). Nous restons actifs au sein du Groupe de travail mixte gouvernement-industrie sur la lutte contre *Salmonella* et *Campylobacter* chez les volailles, qui s'efforce de réduire la présence de ces deux agents pathogènes chez les volailles sur pied et dans les produits alimentaires de volaille; avec le reste de la chaîne d'approvisionnement du poulet, nous sommes aussi actifs au sein du comité de l'industrie qui se concentre sur SE. Nous attendons la révision du Règlement sur les couvoirs, qui comprendra des exigences pour tous les troupes de reproduction du Canada qui expédient des œufs d'incubation aux couvoirs enregistrés, mais sa publication a été reportée à 2019. La biosécurité reste un élément essentiel de la lutte contre la propagation des agents pathogènes et des maladies.

Les POIC ont distribué un questionnaire pour mesurer l'utilisation des antibiotiques dans les établissements de production d'œufs d'incubation de poulet à chair et participé à plusieurs comités qui s'occupent de l'utilisation des antimicrobiens (UAM) et de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Il s'agit notamment du comité de l'industrie sur l'UAM (avec les autres organisations avicoles), du Groupe de travail sur l'UAM/la RAM de la Table ronde sur la pérennité du secteur de la volaille (TRPSV) et du

Groupe des réseaux de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA).

Soin des animaux

Le Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC a été examiné et actualisé en 2018 en vue de le rendre encore plus robuste et de garantir les meilleures normes de soin des animaux. Ces changements ont découlé des commentaires reçus des provinces membres et des producteurs

en début d'année qui ont donné lieu à un atelier en septembre 2018 pour discuter des solutions possibles pour améliorer le PSA des POIC. Le conseil d'administration, les administrateurs et les suppléants des POIC, les gérants et les permanents des provinces ainsi que d'autres parties prenantes concernées ont participé à cet atelier. Les pages révisées ont été examinées et approuvées en novembre 2018, et les modifications du PSA des POIC entreront en vigueur avec les premiers audits du PSA des POIC, à partir du 1^{er} janvier 2019.



Dean Penner, président

Composition

Dean Penner, président, Manitoba
Joe Neels, Colombie-Britannique
Gary Van Klei, Alberta
Brian Bilkes, Saskatchewan
Mark Woods, Ontario
Cyslain Loyer, Québec

Ernie Silveri, Fédération canadienne des couvoirs



Comité avisé

En 2018, l'industrie du poulet a continué à profiter de l'élan de l'année précédente grâce à la forte demande des consommateurs et à la position favorable du poulet par rapport aux secteurs des viandes concurrentes. C'est ainsi qu'au début de 2018, la situation du marché permettait d'entrevoir une croissance continue pour le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair. Au cours de l'année, le plus gros défi pour le Comité avisé a été de bien peser ses recommandations pour la production actuelle et future alors que le marché connaissait des stocks en entrepôt et des prix de gros élevés.

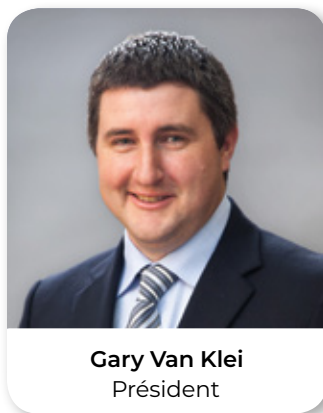
En mars, on signalait une croissance continue de la consommation par habitant de poulet et de la consommation apparente intérieure du début de l'année. Les stocks atteignaient un nouveau record pour les cinq dernières années en dépassant, le 1^{er} mars à la clôture, de 22 % la moyenne quinquennale tandis que les prix de gros du poulet étaient supérieurs à ceux de 2017 à la même date. L'approvisionnement intérieur d'œufs d'incubation de poulet à chair a été de juste à suffisant selon la province et les problèmes d'approvisionnement américain relatifs à la productivité et au taux d'éclosion ont donné des inquiétudes aux couvoirs. Parallèlement, les perspectives étaient bonnes pour l'économie canadienne puisque le niveau de l'activité économique approchait de la pleine capacité et que la Banque du Canada prévoyait une croissance réelle du PIB de 2,2 % pour 2018 et de 1,6 % pour 2019, en légère hausse par rapport aux prévisions précédentes. Vu la forte croissance de la demande de poulet, on a recommandé de réviser à 1 261 millions de kilogrammes (Mkg) la production estimative de poulet 2018, une augmentation de 4,8 % par rapport à 2017. Pour 2019, parce qu'on pensait que le marché resterait favorable à moyen terme, on a recommandé une production initiale de poulet de 1 293 Mkg, soit 2,5 % de plus que pour 2018.

En juillet, la production de poulet du premier semestre 2018 dépassait au total de 6,6 % celle de la période correspondante de 2017. Les niveaux de consommation apparente intérieure signalés fin juin dépassaient de 6 % ceux de l'année précédente alors que les stocks continuaient à battre de nouveaux records quinquennaux. Les prix de gros commençaient à baisser, mais on pensait que la forte demande de poulet allait maintenir les prix légèrement au-dessus de la moyenne quinquennale pendant le reste de l'été et seulement baisser progressivement pendant la plus grande partie de l'automne. Les perspectives

de l'économie canadienne restaient bonnes puisqu'on prévoyait que l'activité économique serait en moyenne légèrement au-dessus de la production possible des trois années suivantes et que la Banque du Canada envisageait une croissance réelle du PIB de 2 % pour 2018 et 2019. L'approvisionnement intérieur d'œufs d'incubation de poulet à chair a été suffisant pour les couvoirs sauf dans une province, alors que l'approvisionnement américain connaissait toujours des problèmes de performance pour le nombre d'œufs

produits par poule et le taux d'éclosion. Du fait de la forte demande de protéines carnées de poulet et du prix de gros élevé du poulet, on a recommandé pour 2018 une production estimative finale de poulet de 1 265 millions de kilogrammes, soit une croissance de 5 % par rapport à 2017 et 4 millions de kilogrammes de plus que la recommandation de mars. Pour 2019, on a recommandé une production révisée de poulet de 1 303 Mkg, soit 3,0 % de plus que pour 2018 et 10 Mkg de plus qu'en mars.

En novembre, les perspectives de la Banque du Canada pour l'économie canadienne restaient positives puisque la Banque prévoyait une croissance du PIB de 2,1 % en 2018 et 2019. En octobre, la consommation apparente intérieure de poulet depuis le début de l'année avait augmenté de 6,9 % par rapport à l'année précédente tandis que les stocks



Gary Van Klei
Président



Comité aviseur

continuaient à battre des records quinquennaux et dépassaient fin octobre de 12,5 % ceux de l'année précédente. Les prix de gros ont diminué dans la dernière partie de l'année et étaient inférieurs à ceux de l'année précédente. L'approvisionnement intérieur d'œufs d'incubation de poulet à chair a été suffisant pour les couvoirs et la performance de production aux É.-U. s'était améliorée par rapport au début de 2018. On pensait que la production totale de poulet 2018 atteindrait 1 265 millions de kilogrammes, dépassant de 5,0 % celle de 2017. Pour 2019, l'entrée en vigueur du PTPGP, qui devait faire augmenter les importations de poulet, et les politiques pour empêcher l'utilisation préventive des antibiotiques des catégories 1 et 2, à cause de leur impact sur la mortalité des oiseaux, ont été les facteurs pris en compte pour établir l'allocation 2019 des POIC. On a donc recommandé de réviser la production 2019 de poulet à 1 295 Mkg; elle dépassait ainsi de 2,4 % la production totale attendue pour 2018 (1 265 Mkg) et était inférieure de 8 Mkg à la recommandation de juillet.

Cordialement,



Gary Van Klei
Président

Composition

Gary Van Klei, président, Alberta
Robert Massé, ACPOIPC
Jan Rus, PPC
Kyle Deslauriers, PPC
Christian Trottier, FCC
Nicolas Paillat, CCTOV
Marta Haley, ACSV
Robert De Valk, ACSV
Geneviève Rodrique, AAC
Anne-Marie Broadbent, AMC



Comité des finances

Le Comité des finances s'est réuni durant l'année pour examiner la situation financière et évaluer, uniformiser et actualiser les politiques financières des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). En 2018, les recettes se sont élevées à 2,62 millions de dollars et les dépenses à 2,05 millions de dollars, d'où un excédent de 570 000 \$. Les recettes réelles ont été supérieures aux prévisions budgétaires de 2,39 millions de dollars, surtout du fait de l'augmentation de la production supérieure à celle de l'année précédente et d'autres recettes imprévues provenant de l'imposition de dommages-intérêts (IDI). Le taux national de redevance est resté le même pour la quatrième année consécutive. Les dépenses réelles de 2,05 millions de dollars ont été inférieures au budget de 2,17 millions de dollars, en grande partie à la suite d'un changement dans la composition du personnel, mais elles ont été compensées par un investissement supérieur dans les activités liées au commerce, les services professionnels et l'élaboration du Programme de soins aux animaux.

Les efforts continus des administrateurs des POIC pour réduire les frais de voyage ont contribué à compenser les honoraires des administrateurs et les frais de déplacement plus élevés dus aux réunions supplémentaires qui ont eu lieu au cours de l'année 2018. Certains autres postes ont également été inférieurs au budget, reportés à une année ultérieure ou carrément annulés.

Les dépenses réelles ont diminué de 92 000 \$ par rapport à l'exercice précédent essentiellement en raison du changement de composition du personnel, des dépenses inférieures pour les activités liées au commerce (surtout l'ALENA et le PTPGP) et des services professionnels, compensées par les dépenses supérieures en honoraires d'administrateurs et en frais de déplacement des participants.

Le Comité des finances a présenté pour 2019 un budget qui prend en compte l'excédent prévu de 46 000 \$. Dans le budget de 2019, on a évalué les recettes à 2,36 millions de dollars en tenant compte

de la baisse des recettes prévues surtout du fait de la réduction de la redevance nationale à partir du quatrième trimestre de 2019, qui est en partie compensée par l'augmentation de la production d'œufs d'incubation de poulet à chair. Et on pense que les dépenses augmenteront de 144 000 \$ en raison de plusieurs facteurs, notamment la hausse approuvée pour 2019 des honoraires des administrateurs et des frais de déplacement des participants, l'année complète avec le changement de composition du personnel, le lieu et la fréquence des réunions avec

les coûts correspondants, les dépenses continues d'immobilisation pour le bâtiment, l'investissement dans les activités en cours liées au commerce et les fonds supplémentaires engagés dans les projets de recherche.

En plus de surveiller les finances de l'Office, le Comité des finances a recommandé en 2018 des modifications aux politiques financières des POIC qui entreront en vigueur en 2019. Étant donné que les honoraires et les appointements mensuels des

administrateurs sont restés les mêmes au cours des cinq dernières années, le Comité des finances a recommandé qu'ils soient augmentés pour que les taux des POIC soient comparables et raisonnables pour tous les membres du conseil d'administration. Les indemnités de repas et de faux frais, qui n'avaient pas changé depuis 2008, ont aussi été augmentées. Toutes ces recommandations ont été acceptées par le conseil d'administration des POIC et par le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC).

En juillet 2018, les POIC ont à nouveau désigné le cabinet PricewaterhouseCoopers LLP pour effectuer l'audit de fin d'exercice 2018.

Cordialement,



Joe Neels
Président

Composition

Joe Neels, président,
Colombie-Britannique
Gary Van Klei, Alberta
Dean Penner, Manitoba
Mark Woods, Ontario
Christian Trottier, FCC



Comité de la recherche

Le rôle du Comité de la recherche consiste à procéder à des examens et à des consultations pour les travaux de recherche qui touchent les producteurs de reproducteurs de poulet à chair. Voici les priorités de recherche 2018 des POIC :

L'ammoniac a été désigné comme sujet hautement prioritaire par le Comité de la recherche des POIC.

1. Recherche axée sur la production

- a. Méthodes pour augmenter la fécondité et le nombre de poussins vendables
 - Différences entre la fécondité et les poussins éclos payés
 - Quand est-il le plus utile d'ajouter des coqs?
- b. Taille des œufs
 - Effet d'une dose maximum de protéines sur la taille des œufs
 - Causes des différences de poids des œufs

2. Bien-être des reproducteurs

- a. Contrôle de l'ammoniac
 - Concevoir des méthodes plus exactes pour mesurer l'ammoniac à la ferme et valider l'équipement existant pour mesurer l'ammoniac (comme les ammoniac-mètres utilisés par les auditeurs)
 - Fixer des niveaux de référence de l'ammoniac à la ferme et, lorsqu'on a établi une méthode cohérente, demander aux POIC de compiler les données nationales pour éclairer les décisions ultérieures
 - Valider les points de repère (comme ceux qui sont mentionnés dans le code ou ceux qui découleront des données de référence à la ferme), y compris l'étude des impacts des différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et des humains afin de déterminer le ou les niveaux indiqués d'ammoniac à insérer dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximums selon le climat et la température
 - Méthodes rentables de contrôle de l'ammoniac



Murray Klassen
Président

- b. Densité
- c. Euthanasie
 - Méthodes pour les oiseaux de plus de 3 kg, y compris l'étourdissement à faible pression atmosphérique (LAPS)
 - La technique LAPS est-elle facile à appliquer à la ferme?
 - Manière efficace et rapide d'euthanasier des troupeaux de reproduction dans les situations d'urgence
- d. Agressivité
 - Aliments caloriques et agressivité des mâles
 - Recherche faisant le lien entre des caractéristiques génétiques données et l'agressivité des mâles envers les femelles
- e. Mortalité précoce des reproductrices (*E. coli*, staphylocoques)
 - *E. coli* et les staphylocoques ont plus de chances d'être associés à la mortalité après la période de pointe de la ponte
- f. Altérations physiques
 - Phalangectomie, rognage du bec : méthodes et moments idéaux
 - Pratiques de gestion faciles à appliquer et rentables pouvant éliminer la nécessité des altérations physiques
- g. Transport des poussins nouvellement éclos
 - Temps que les poussins nouvellement éclos sont nourris par le sac vitellin
 - Efficacité de l'hydratation/des produits nutritifs utilisés avant et pendant le transport
- h. Effets des programmes de vaccination sur le bien-être des reproducteurs
 - Situation actuelle
 - Seuils maximums – quand est-ce trop?

3. Recherche environnementale

- a. Effets du contrôle de la température sur la manipulation et la conservation des œufs, et dans les véhicules de transport des œufs, y compris l'exsudation des œufs et les liens avec les œufs pourris après leur départ de la ferme.



Comité de la recherche

4. Santé et maladies des volailles

- Variante de la bronchite ayant un impact sur la production et la fécondité
- Syndrome du poussin blanc
- Programmes de vaccination plus efficaces
- Effet des probiotiques

5. Produits de remplacement des antimicrobiens

6. Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire

- Contrôle des salmonelles par la vaccination (méthodes et efficacité)
 - Vaccinations nouvelles contre *Salmonella* ou adjuvants supplémentaires pour améliorer l'efficacité du vaccin
- Sources d'infection
 - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs affecte-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- Différences possibles entre les bâtiments – quel type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayons infrarouges)
- Prévalence
- Densité de la population
- Contrôle de *Campylobacter jejuni*
- Stratégies à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* pendant que les oiseaux sont en production
 - Réduction/prévention de *Salmonella* grâce à l'exclusion compétitive (probiotiques et espèces de bactéries antagonistes pour contrôler les agents pathogènes d'origine alimentaire)

La recherche est une priorité pour les POIC. Les priorités de recherche des POIC sont prises en compte par le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) lorsqu'il affiche ses appels de projets de recherche, et le président du Comité de la recherche des POIC siège comme administrateur au CRAC. Les POIC accordent un financement pour les travaux de recherche du CRAC et pour la Grappe scientifique avicole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture.

En 2018, les POIC ont aussi accordé une aide à la recherche sur les reproducteurs de poulet à chair à croissance lente et à la conception d'un aérosol désinfectant ciblant les agents pathogènes tels que les entérocoques dans l'industrie du poulet. Le comité estime que l'ammoniac va devenir un problème de plus en plus critique du fait de son rapport avec le bien-être et la production pour notre industrie.

Le comité a organisé pour la première fois une vidéoconférence de recherche dans la cadre de ses efforts constants pour que les résultats de la recherche parviennent aux producteurs. Le D^r Martin Zuidhof, de l'Université de Alberta, a mené la discussion sur *Les implications de l'alimentation de précision sur la fécondité*. Le comité a aussi examiné des informations diverses sur la recherche et fait des mises à jour sur la recherche en cours dans tout le pays à chacune de ses réunions.

Cordialement,



Murray Klassen
Président

Composition

Murray Klassen, président, Manitoba
Allan Mulder, Colombie-Britannique
Jeff Notenbomer, Alberta
Mike Wurtz, Saskatchewan
Ed Mosterd, Ontario
Robert Massé, Québec



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Suppléants



Debout de gauche à droite :

Ed Mosterd, Ontario;
Jeff Notenbomer, Alberta;
Mike Wurtz, Saskatchewan

Assis de gauche à droite :

Allan Mulder,
Colombie-Britannique;
Robert Massé, Québec;
Murray Klassen, Manitoba

Absent :

Rick Weiss, suppléant de la FCC,
Ouest
Gordon Hastie, suppléant de la
FCC, Est

Gérants des provinces



De gauche à droite :

Stephanie Nelson,
Colombie-Britannique;
Simon Doré-Ouellet, Québec;
Bob Smook, Alberta;
Michael Kautzman, Saskatchewan;
Bill Van Heeswyk, Ontario

Absent :

Wayne Hiltz, Manitoba



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Permanents des POIC



De gauche à droite :

Nicole Duval,
administratrice de bureau;
Aubrie Willmott-Johnson,
agente du bien-être des animaux;
Drew Black, directeur exécutif;
Salomon Compaoré, économiste;
Victoria Sikur, agente de la
salubrité des aliments

Représentant des GO-5 auprès de l'OMC



Charles Akande
Genève (Suisse)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

États financiers
31 décembre 2018





Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au gouvernement du Canada, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'organisation) au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers du Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, Bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. +1 613 237 3702, Téléc. +613 237 3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de



notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
12 février 2019



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de la situation financière

31 décembre 2018

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	69 476 \$	114 696 \$
Certificats de placement garanti (note 3)	1 681 566	1 351 044
Débiteurs (note 4)	517 077	424 722
Charges payées d'avance	58 169	38 399
	<hr/>	<hr/>
	2 326 288 \$	1 928 861 \$
Immobilisations (note 5)	562 631	554 508
	<hr/>	<hr/>
	2 888 919 \$	2 483 369 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	94 500 \$	237 425 \$
Sommes à remettre à l'État	28 682	28 674
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	21 982	21 236
	<hr/>	<hr/>
	145 164 \$	287 335 \$
Dette à long terme (note 6)	93 797	115 779
	<hr/>	<hr/>
	238 961 \$	403 114 \$
Actif net		
Non grevé d'affectations	2 498 035	1 973 052
Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités de départ éventuelles (note 7)	151 923	107 203
	<hr/>	<hr/>
	2 649 958 \$	2 080 255 \$
	<hr/>	<hr/>
	2 888 919 \$	2 483 369 \$

Engagements (note 8)

Approuvé par le Conseil,



Jack Greydanus, président



Gyslain Loyer, vice-président

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2018

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Revenus nets de l'exercice	Virement du (au)	Solde à la clôture de l'exercice
Non grevé d'affectations	1 973 052 \$	569 703 \$	(44 720) \$	2 498 035 \$
Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités de départ éventuelles (note 7)	107 203	-	44 720	151 923
	<u>2 080 255 \$</u>	<u>569 703 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>2 649 958 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2018

	2018	2017
Revenus		
Redevances	2 390 933 \$	2 278 763 \$
Intérêts	21 560	14 396
	<hr/>	<hr/>
	2 412 493 \$	2 293 159 \$
	<hr/>	<hr/>
Dépenses		
Amortissement	22 705	16 923
Frais d'occupation	37 275	34 915
Honoraires des administrateurs et frais de déplacement des participants	517 001	406 298
Intérêts sur la dette à long terme	4 406	9 578
Réunions	105 817	83 247
Cotisations	59 179	56 866
Frais d'administration et de bureau	132 775	131 702
Honoraires	164 372	195 912
Recherche	93 105	99 226
Salaires, avantages sociaux et déplacements	712 641	841 286
Frais de commerce	130 237	181 133
Traduction et interprétation	69 505	84 235
	<hr/>	<hr/>
	2 049 018 \$	2 141 321 \$
	<hr/>	<hr/>
Revenus nets avant autres revenus	363 475 \$	151 838 \$
Autres revenus		
Dommages-intérêts	206 228 \$	87 869 \$
	<hr/>	<hr/>
Revenus nets de l'exercice	569 703 \$	239 707 \$
	<hr/>	<hr/>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2018

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Revenus nets de l'exercice	569 703 \$	239 707 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie – Amortissement	22 705	16 923
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(255 043)	218 184
	<hr/>	<hr/>
	337 365 \$	474 814 \$
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(30 827)	-
Acquisition de certificats de placement garanti	(1 681 566)	(1 351 044)
Produit de la vente de certificats de placement garanti	1 351 044	1 130 000
	<hr/>	<hr/>
	(361 349) \$	(221 044) \$
Activités de financement		
Versements sur la dette à long terme	(21 236) \$	(151 082) \$
	<hr/>	<hr/>
Variation nette de la trésorerie pour l'exercice	(45 220) \$	102 688 \$
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	114 696	12 008
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	69 476 \$	114 696 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2018

1 Organisation et objectif

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'« Organisation ») a été constituée en personne morale conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles* (la « Loi »).

L'Organisation a pour objectif de garantir aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet de chair de qualité.

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont initialement inscrites au coût puis elles sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimative comme suit :

Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Matériel électronique	3 ans

À titre de copropriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Organisation détient une participation de 8,02 % dans une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa (Ontario), où se situe le bureau de l'Organisation. La quote-part de l'Organisation dans le terrain et le bâtiment (note 5) et la dette à long terme (note 6) ont été constatées dans les présents états financiers.

(1)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2018

Constatation des revenu

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés durant la période dans le cadre d'échanges intraprovinciaux, interprovinciaux et d'exportation.

Les dommages-intérêts sont évalués sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair sur les montants alloués, conforme à l'Accord concernant les dommages-intérêts, et sont enregistrés une fois approuvés par le Conseil d'administration.

3 Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux s'échelonnant entre 1,30 % et 2,50 % et viennent à échéance en 2019. Pour 2017, les certificats de placement garanti portaient intérêt à des taux s'échelonnant entre 0,90 % et 1,70 % et ils venaient à échéance en 2018.

L'Organisation limite ses placements aux placements autorisés par la Loi. En vertu de ces limites, l'Organisation investit uniquement les fonds qu'elle possède ou contrôle et qui ne sont pas immédiatement requis aux fins de ses activités. En outre, la Loi exige que les placements soient composés de titres émis par le gouvernement du Canada ou garantis par celui-ci.

4 Débiteurs

	2018	2017
Redevances	\$ 471 279	382 175
Intérêts et autre	45 798	42 547
	<u>\$ 517 077</u>	<u>424 722</u>

5 Immobilisations

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Terrain	54 135 \$	- \$	54 135 \$	54 135 \$
Bâtiment	670 782	169 996	500 786	499 738
Mobilier de bureau et matériel	34 634	34 634	-	-
Matériel électronique	37 040	29 330	7 710	635
	<u>796 591 \$</u>	<u>233 960 \$</u>	<u>562 631 \$</u>	<u>554 508 \$</u>

Le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 771 293 \$ et 216 785 \$ au 31 décembre 2017.

(2)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2018

6 Dette à long terme

	2018	2017
Dette à long terme portant intérêt à 3,46 % remboursable en versements mensuels combinés de 2 137 \$ échéant le 30 novembre 2022	115 779 \$	137 015 \$
Moins la partie courante de la dette à long terme	(21 982)	(21 236)
	<u>93 797 \$</u>	<u>115 779 \$</u>

La part de l'Organisation des paiements en capital requis pour les exercices futurs s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre 2019	21 982 \$
2020	22 755 \$
2021	23 555 \$
2022	24 383 \$
2023	23 104 \$

L'emprunt est garanti par la propriété sise au 21, rue Florence. Tous les propriétaires sont solidairement responsables de l'encours global de la dette à long terme, soit 1 443 627 \$ (1 708 413 \$ en 2017) si un propriétaire devait faire défaut à son engagement financier.

7 Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités de départ éventuelles

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a augmenté de 44 720 \$ (réduit de 76 560 \$ en 2017) l'actif net grevé d'affectations d'origine interne pour des indemnités éventuelles.

8 Engagements

Les paiements locatifs annuels futurs minimaux liés au mobilier de bureau s'établissent comme suit :

2019	2 670 \$
2020	2 670 \$
2021	1 335 \$

(3)

